

CONSEIL PORTUAIRE DE LA MADRAGUE DE GIENS

Séance du 6 novembre 2018

Compte-rendu

COMPOSITION : 12 titulaires – 9 suppléants
Quorum : 8

PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : 10

TITULAIRES : 7

M. Francis ROUX, Président,
Mme Edith AUDIBERT, représentant la ville d'Hyères,
Mme Julie LECOMTE et M. Robert LICARI, usagers désignés par TPM,
M. Alain GAUTIER, usager désigné par le CDPMEM,
MM. Christophe DESIX et Francis FRANCHI, usagers désignés par le CLUPIPP,

SUPPLEANTS : 2

M. Gérard DAESSLE, usager désigné par TPM,
M. Alain OLLIVIER, usager désigné par le CLUPIPP

POUVOIR (1)

M. Jean-Philippe BLONDEL donne son pouvoir à M. Alain GAUTIER

ABSENT ET EXCUSE :

INVITES :

M. Jean-Luc BRUNEL, Adjoint spécial de la Mairie de Giens,
M. Damien BELLON, ville d'Hyères,
MM. Guy HILY et Patrick RECKEL, FVANE,
MM. Claude MAZZELLA et Serge POLENZANI, FVAN,
Mme Pauline BERTRAND, l'Iceberg,

MEMBRES DE TPM :

MM. ARDUIN, GARCIA, AUBRY, REMOLEUR, SOULE-SUSBIELLES et Mmes MOUQUET, et DADOUN.

Le quorum étant atteint, Monsieur ROUX, Président du Conseil Portuaire de La Madrague de Giens ouvre la séance à 14h30. Dix membres du Conseil Portuaire, titulaires et suppléants confondus, sont présents et pourront voter.

1. Approbation du procès-verbal du conseil portuaire du 13 juin 2018 – Vote

Monsieur ROUX demande si le compte-rendu appelle des commentaires.

AVIS FAVORABLE (unanimité)

2. Affaires générales

❖ Rappel des services de l'Etat sur les aides exceptionnelles

Monsieur ARDUIN effectue un rappel suite à un courrier du Préfet, qui explique que les aides exceptionnelles du budget principal ne peuvent concerner que la section d'investissement. Pour les ports où le budget de fonctionnement n'est pas équilibré, les services de la Métropole vont aller voir le Préfet pour expliquer les difficultés et voir ce qu'il est possible de faire. Il serait envisagé pour la Madrague d'investir dans des pannes fixes pour éviter d'avoir à dépenser la somme en fonctionnement pour monter et démonter les pannes. Parallèlement, il sera demandé de poursuivre le régime actuel avec des aides en effectuant un investissement sur le port. Un dossier pour changer ces pannes flottantes en pannes fixes a été fait à la DML, en espérant qu'un « portée à connaissance » suffise, pour gagner du temps.

En réponse à monsieur BRUNEL, il précise que le coût de ces pannes fixes serait de 450 000 euros. Monsieur FRANCHI s'étonne que ce projet ne voie le jour que maintenant. Monsieur SOULE-SUSBIELLES rappelle que le port était en cours de procédure judiciaire, et que la clôture de celle-ci permet de relancer un projet.

Monsieur DESIX signale que la travée d'accès à la plage a disparu suite aux intempéries. Il précise que ce cheminement est, selon lui, un des travaux prioritaires à faire financer par le budget principal.

❖ Bilan de la saison

Monsieur SOULE-SUSBIELLES annonce que le chiffre d'affaire est en hausse avec notamment un nombre croissant de séjours trimestriels et de prestations. Il revient également sur les compétitions de voile, avec l'accueil à titre gratuit des unités assurant la sécurité de l'événement, sur la bénédiction, les repas de la société nautique et les événements météorologiques, notamment les largades de plus en plus fortes entraînant des dégâts et des contraintes sur les infrastructures assez importantes.

❖ Projet de tarifs (TOP/RSA) 2019 – Vote

Monsieur GARCIA annonce une hausse de 2,5%, comprenant 2% pour l'inflation et 0,5% pour le GVT (Glissement Vieillesse Technicité).

AVIS FAVORABLE (unanimité)

❖ Projet de droits de port 2019 – Vote

Il poursuit avec les droits de port qui connaissent la même augmentation.

AVIS FAVORABLE (unanimité)

❖ **Projet de budget primitif 2019 – Vote**

Monsieur GARCIA présente les différentes sections en fonctionnement et investissement qui varient peu par rapport aux années précédentes (213 000 euros en fonctionnement et 514 000 euros en investissement, avec la mise en place des pannes fixes).

AVIS FAVORABLE (unanimité)

❖ **Plan de réception des déchets – Vote**
❖

Monsieur AUBRY présente ce plan qui doit être revu tous les trois ans. Un nouvel article porte sur la réglementation des contraventions. Il précise que la signalétique Port Propre sera mise en place en 2019.

AVIS FAVORABLE (unanimité)

3. Travaux divers

❖ **Travaux en régie**

Monsieur SOULE-SUSBIELLES poursuit avec les travaux réalisés par l'équipe portuaire, avec les peintures et lasures diverses, les espaces verts, la vérification des postes d'amarrages, l'aménagement des locaux techniques, les travaux de maçonnerie, la maintenance des infrastructures portuaires, le nettoyage de la zone portuaire quotidienne et l'aménagement de la zone de mouillage.

Monsieur DESIX revient sur l'accessibilité des douches pour lesquelles il souhaiterait avoir accès au digicode. Monsieur SOULE-SUSBIELLES explique que des frais sont inévitables avec les incivilités mais précise que la question va être étudiée.

❖ **Travaux réalisés par entreprise**

Monsieur SOULE-SUSBIELLES poursuit avec les travaux réalisés par les entreprises, avec l'aménagement des douches (bouchons poussoirs), la vérification et remise en état des postes immergés, la mise en flot des pannes flottantes D E et F, la remise en service de la grue après rénovation complète, la mise en place de la vidéosurveillance et l'enlèvement de la posidonie.

4. Sûreté-Sécurité

❖ **Point sur la mise en place de la vidéo-surveillance**

Monsieur AUBRY annonce que le système est effectif. Il comprend les masques réglementaires pour les habitations. Une autorisation préfectorale a été donnée. En réponse à monsieur DESIX, il précise que la vidéo-surveillance n'est pas connectée pour le moment au réseau global de TPM.

5. Questions diverses

❖ **Chenal d'accès au port**

Monsieur GARCIA annonce que la Métropole est toujours en attente d'une Commission Nautique demandée à la DDTM afin d'officialiser le chenal. L'installation de bouées intermédiaires demandées pour éviter que les usagers coupent le chenal est envisagé.

Monsieur DESIX demande où en est la question de la disponibilité de l'ouverture de la barrière. Monsieur SOULE-SUSBIELLES précise que la réflexion est en cours, mais que la distribution à tous, des boitiers pour l'ouverture, n'est pas prévue.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève séance à 15h50.

Francis ROUX
Président du Conseil Portuaire
de la Madrague de Giens

